



Semaine du 3 au 10 janvier 2021



Nous vous demandons de suivre scrupuleusement les consignes sanitaires que vous connaissez: port du masque, respect du sens entrée-sortie, pas d'attroupement sur le parvis.

S A I N T - L O U I S D U P O R T - M A R L Y
En dehors des offices à l'église Saint-Louis
vous pouvez rencontrer vos chanoines à la maison Saint-François-de-Sales,
47 ter, avenue de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi.
01 39 16 64 05 – h t t p : // port-marly.icrspfrance.fr – marly.sfs@icrsp.org

**Chanoine
Gilles Guitard**

06 50 88 19 14

chn.guitard@icrsp.org

**Chanoine
Jean Despaigne**

06 59 26 59 42

chn.despaigne@icrsp.org

**Chanoine
François Direz**

06 83 46 27 83

Dimanche 3 janvier : Saint Nom de Jésus / 2^e cl.
8h, 9h30, 11h, 12h30 messes basses (sur inscription)
18h30 messe basse (sur inscription)

Lundi 4 janvier : de la Férie / 4^e cl.
8h45 messe (Maison St-Fr.-de-S.)
18h vêpres, 18h30 messe (Maison St-Fr.-de-S.)

Mardi 5 janvier : de la Férie / 4^e cl.
(Mémoire de Saint Télesphore, Pape et Martyr)
7h30 messe (Saint-Dominique, bât. Saint-Jean-Bosco)
8h45 messe (Maison St-Fr.-de-S.)
18h vêpres, 18h30 messe (Maison St-Fr.-de-S.)

Mercredi 6 janvier : Epiphanie de Notre-Seigneur / 1^{re} cl.
7h messe suivie d'un petit déjeuner (Maison St-Fr.-de-S.)
8h45 messe (Maison St-Fr.-de-S.)
17h45 vêpres
18h30 messe solennelle

Jeudi 7 janvier (1^{er} du mois) : de la Férie / 4^e cl.
Messe votive de N.-S. Jésus-Christ Souverain et Eternel Prêtre
7h30 messe (Saint-Dominique, bât. Saint-Jean-Bosco)
8h45 messe suivie de l'adoration jusqu'à 11h30 (Maison St-Fr.-de-S.)
18h vêpres (Maison St-Fr.-de-S.)

Vendredi 8 janvier : de la Férie / 4^e cl.
8h45 messe (Maison St-Fr.-de-S.)
18h30 messe (Maison St-Fr.-de-S.)

Samedi 9 janvier : de la Très Sainte Vierge au samedi / 4^e cl.
8h45 messe (Maison St-Fr.-de-S.)
11h messe (Maison St-Fr.-de-S.)
16h-17h adoration du Très Saint-Sacrement

Dimanche 10 janvier : Solennité de l'Epiphanie / 1^{re} cl.
8h, 9h30, 11h, 12h30 messes basses (sur inscription)
18h30 messe basse (sur inscription)

Ouverture de l'église cette semaine
Du lundi au vendredi de 10h à 11h30

**NOS JOIES
BAPTÊMES**

Ambre Foulon
Lazare Legoupil

Afin d'assurer pour le mois de janvier l'ouverture de l'église en semaine,
du **mardi au vendredi de 10h à 11h30**.

Mme Guéry et Mme Le Picard recherchent des fidèles pouvant y assurer
un créneau de 30 min de présence. Inscription grâce à ce lien en précisant
votre nom et numéro de portable:

[Inscription présence église](https://doodle.com/poll/uktu7stdvhybiekf?utm_source=poll&utm_medium=link)

https://doodle.com/poll/uktu7stdvhybiekf?utm_source=poll&utm_medium=link

VENTE DES PRODUITS DU SÉMINAIRE

Dimanche 3 janvier

à la sortie des messes : huile d'olive, céramiques, CD de grégorien.



Mercredi 6 janvier

Catéchisme de 14h30 à 15h30

adoration de 15h30 à 16h

Cinéma : « le Club du Petit Ange » de 16h à 17h30 (*entrée libre*)

à la maison Saint-François-de-Sales

«HEIDI» à partir de 8 ans

«SAINT PATRICK, L'APÔTRE DE L'ILE D'ÉMERAUDE» 3/7 ans



CÉRÉMONIES

PREMIÈRE COMMUNION : dimanche 30 mai à 10h.

Date limite d'inscription : samedi 6 mars

Réunions de préparation :

Samedis 10 avril et 5 mai de 14h30 à 16h30.

Récollecion : samedi 29 mai de 10h à 16h.

COMMUNIONS SOLENNELLES : dimanche 6 juin à 10h.

Date limite d'inscription : vendredi 9 avril

Récollecion : samedi 5 juin de 9h30 à 17h.

Inscriptions en ligne ouvertes

CONFESSIONS

samedi de 16h à 17h (*église Saint-Louis*)

*Le chanoine se tient à votre disposition après les messes célébrées à la
Maison Saint-François-de-Sales.*

CHAPELET SOS TOUT-PETITS : Samedi 9 janvier à 10h45

À Maisons-Laffitte, av. de Longueil, en face de la mairie (près du RER),
un chapelet public sera dit en réparation des avortements volontaires.

Tous ceux qui le peuvent sont invités à s'y rendre.

ANNÉE SAINT JOSEPH

Par la lettre apostolique *Patris corde* (Avec un cœur de père), le pape François a
décrété une année Saint Joseph, **du 8 décembre 2020 au 8 décembre 2021**.

L'occasion en est le 150^{ème} anniversaire de sa proclamation comme Patron de
l'Église universelle par Pie IX. Et son but est "de faire grandir l'amour envers ce
grand saint, pour être poussés à implorer son intercession et pour imiter ses ver-
tus et son élan." Le pape rappelle qu'après la Vierge Marie "aucun saint n'a oc-
cupé autant de place dans le Magistère pontifical que Joseph, son époux".

Un décret de la Pénitencerie apostolique accompagne la promulgation de cette
année et détaille les modalités généreusement accordées pour gagner une indul-
gence plénière, pour soi-même ou pour les défunts :

- méditer pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père, ou partici-
per à une retraite spirituelle même pour une journée qui comprend une médita-
tion sur saint Joseph ;

- accomplir une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle, à l'exemple de
saint Joseph ;

- réciter le chapelet en famille ou entre fiancés ;

- confier quotidiennement son travail à la protection de saint Joseph, ou se tour-
ner vers lui avec confiance pour que ceux qui cherchent un emploi en trouvent
un et pour que la dignité du travail de tous soit respectée ;

- réciter les litanies à saint Joseph, en faveur "de l'Église persécutée ad intra et ad
extra et pour le soulagement de tous les chrétiens qui souffrent de toute forme de
persécution" ;

- réciter "toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de
saint Joseph", en quelque occasion que ce soit, et en particulier les fêtes du 19
mars et du 1^{er} mai, la fête de la Sainte Famille, le 19 de chaque mois et chaque
mercredi, jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine.

Chacun de ses actes doit être accompagné des conditions habituelles pour l'ob-
tention d'une indulgence plénière. Toutefois, en raison de la situation sanitaire
actuelle, les personnes âgées ou malades, ainsi que toute personne qui serait légi-
timement empêchée de sortir de chez elle et ainsi de remplir certaines de ces
conditions (confession, communion), peuvent gagner l'indulgence si elles se pro-
posent de les remplir au plus vite.

PETITE ANNONCE

Paroissiens vendent belle maison de 243m2 à Louveciennes, 7 chbres, terrain
1000m2 et dépendance, 815000 euros. Visite virtuelle : <http://soleil151.free.fr/maison.htm> Contact : 06.98.47.25.58 / 07.83.79.82.83